

La solution pour freiner les hausses de loyer :
l'entraide entre locataires

Passe-moi ton bail



Les propriétaires profitent souvent de l'arrivée d'un nouveau locataire pour augmenter frauduleusement le prix du loyer !!!
Mais vous pouvez le faire réviser à la baisse.

Combien payait l'ancien locataire?

Lorsque vous signez un nouveau bail vous avez le droit de savoir !

Selon la loi, les propriétaires doivent inscrire sur le bail le montant du loyer le plus bas payé pendant la dernière année. Ce montant doit être inscrit sur le bail à la section "**Avis au nouveau locataire**" (section G). La plupart du temps les propriétaires ne complètent pas cette section.

Alors si vous déménagez, remettez votre bail